



CHAMPIONNATS DE FRANCE

HANDBALL SPORT ADAPTÉ

9 AU 11 Décembre 2016

NANCY - VANDOEUVRE LES NANCY (54)

Entrée libre et gratuite



Sommaire

Mot d'accueil	3
Bienvenue en Meurthe-et-Moselle	6
Le Comité d'Organisation Local	10
Le Programme prévisionnel	11
Informations générales	12
Précisions techniques	14
Fiche association	19
Fiche engagement par équipe	21
Demande de dérogation	22
Autorisation médicale	24
Fiche récapitulative	25
Plan des sites	26
Visite et inscription de la chocolaterie	27
Hébergement	29

Mots d'accueil



Je suis heureux et honoré d'accueillir le 2ème championnat de France de Handball Sport Adapté qui se déroulera du 9 au 11 décembre prochain à Nancy (54).

Cet événement sera également une grande fierté pour le Comité Départemental 54 Sport Adapté que je représente. En effet ce championnat de France sera, le premier, tous sports confondus, organisé en Meurthe-et-Moselle.

Fort d'une équipe de bénévoles compétents et motivés, je suis convaincu que l'accueil des délégations ainsi que l'organisation générale sera d'une grande qualité.

Le Handball Sport Adapté est en plein développement dans notre région grâce notamment aux actions de « Hand- Ensemble » mis en place depuis déjà plusieurs années par la ligue Lorraine de Handball. Le club coorganisateur (SLUC NANCY Handball) milite également activement pour le sport handicap.

Je vous invite donc tous à ce championnat de France qui je l'espère restera dans vos esprits comme un grand moment de sport, de partage et de convivialité.

MILLET Jocelyn
Président du Comité Départemental 54 Sport Adapté



Bonjour et bienvenue à toutes et tous en Lorraine (encore et toujours) pour ce championnat de France Handball Sport Adapté.

Ce sport, dont la prononciation est basée sur la langue allemande et non sur la langue anglaise ... puise ses origines dans le jeu d'urania pratiqué dans la Grèce antique ou l'haspaton romain. Mais que de chemin parcouru depuis, avec en 1946, la création de la Fédération internationale de Handball par huit pays dont la France.

Je suis très heureuse, en tant que Présidente de la Ligue Lorraine de Sport Adapté que ce championnat de France se déroule à Nancy – située au cœur de la région Grand Est.

Cet événement, permettra une nouvelle fois de contribuer tant à la reconnaissance du Sport Adapté, qu'aux performances des sportifs en situation de handicap mental. C'est un facteur fabuleux d'échange, de cohésion sociale, de partage, de santé et d'intégration. Mais quel bonheur en récompense que de voir celui de nos sportifs !

Comme je le souligne à chaque fois, il convient de mettre en avant le travail fabuleux effectué en amont, mais bien sûr en aval par tous les bénévoles afin que tout se déroule le mieux du monde. Merci aux Organisateurs et à tous les partenaires locaux et nationaux. Toutes et tous réunis en un même lieu pour partager les valeurs essentielles qui nous animent afin que ce Championnat se déroule sous les meilleurs auspices entre amitié et fair-play qui là encore sont des valeurs partagées et font partie de l'éthique de notre Fédération.

La Ligue et l'ensemble des membres du Comité Directeur vous souhaitent la Bienvenue en Lorraine, un bon séjour et un bon championnat ! A bientôt !

Colette FERON-GRENOUILLEAU
Présidente Ligue Lorraine de Sport Adapté
Elue Fédérale

Le HBC Nancy SLUC a été créé en Novembre 2004 suite à la disparition du SLUC NANCY COS VILLERS. Il est dirigé par Jean-Marc FLORENTIN depuis 7 ans maintenant. Après trois ans d'absence sur la place de Nancy, le club est là pour les enfants de Nancy qui n'ont pas de club. Il met en place une école de hand-ball, rencontre les différentes écoles de l'agglomération nancéienne.

Désormais le HBC Nancy SLUC compte environs 280 licenciés. Le club permet à ses équipes d'évoluer à des niveaux différents du Baby-hand aux séniors. Nos collectifs sont très impliqués au sein du club. Le meilleur niveau chez les filles est de la Nationale 3 et pour nos garçons de l'excellence région.

Le club compte aussi une section loisir ainsi qu'une section sport santé produit par moi-même mais aussi avec Jean-Philippe GOUBY. Ce sport santé est en développement dans notre club mais aussi dans les clubs alentours. Nous avons une section compétition, une section Sport Famille et une section Sport Santé, oui le HBC NANCY SLUC s'est diversifié dans le but de répondre à toutes les personnes.

Alors oui, il nous manquait une section qui est la section sport handicap et c'est pourquoi nous avons souhaité travailler avec le Comité Départemental 54 Sport Adapté pour l'organisation du 2^{ème} championnat de France de Handball FFSA.

Pour cette manifestation, notre objectif est d'apporter notre habitude dans l'accueil de ces événements.

Nous travaillons de notre mieux avec SCHILTZ Mathilde une joueuse évoluant en National 3 au sein du club pour vous garantir une compétition de bonne qualité et dans la bonne humeur.

FLORENTIN Jean-Marc
Président du HBC Nancy SLUC



Bienvenue en Meurthe-et-Moselle

Pour répondre aux exigences de cette compétition d'envergure nationale, la ville de Nancy ainsi qu'une commune limitrophe ont été sollicitées et ont répondu favorablement en mettant à disposition leurs infrastructures pour que ce championnat se déroule dans les meilleures conditions possibles, il s'agit de la ville de Vandœuvre-lès-Nancy.

Petit regard sur de charmantes communes :

NANCY :



La place Stanislas de Nancy est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Elle a été voulue par le duc de Lorraine Stanislas Leszczyński, elle a été construite entre 1751 et 1755 sous la direction de l'architecte Emmanuel Héré. Son nom et sa statue centrale ont évolué au gré des bouleversements de l'histoire de France ; elle porte son nom actuel depuis 1831. Au milieu du XVIII^e siècle, une vaste esplanade séparait la Ville-Vieille et la Ville-Neuve construite par Charles III en 1588.

La place Stanislas laisse place à ses extrémités à **la place de la carrière** un espace créé au XVI^e siècle pour les joutes et tournois. Elle était bordée de maisons sans cohérence architecturale, mais aussi de bâtiments de valeur comme l'hôtel de Beauvau-Craon, édifié par Germain Boffrand. De l'autre côté se trouvait une sorte de terrain vague, avec quelques habitations gagnées sur la zone des anciennes fortifications appelé désormais **le parc de la Pépinière**.

La place de la Carrière est une place reliée à la place Stanislas mais qui est tout aussi connue. Elle a été édifiée au 16^{ème} siècle et n'est séparée que par l'arc Héré et la rue Héré et qui a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1983.

Le long de Carrière, sur les côtés est et ouest, les façades des hôtels particuliers Renaissance bordant la place ont été unifiées par Emmanuel Héré en style classique. Au sud, la porte Royale est reconstruite en arc de triomphe. Au sud-ouest, également dans un souci de symétrie classique est construit la



Bourse des Marchands, réplique de l'Hôtel de Beauvau-Craon, et lui faisant face. Au centre est aménagée une agréable esplanade, bordée d'orangers (aujourd'hui des tilleuls), de vases rocaille dus aux ciseaux de Mesny et Lépy, et aux angles sont disposées des fontaines représentant des groupes d'enfants.



Le parc de la Pépinière doit son nom et son plan en damier à sa fonction initiale : celle de pépinière royale, c'est-à-dire de réserve arboricole fondée par Stanislas Leszczynski en 1765 afin de fournir en arbres les routes lorraines.

Malgré sa transformation en parc et son ouverture au public en 1835, l'aménagement en seize carrés de cultures a été conservé, et on le retrouve encore aujourd'hui en observant le tracé perpendiculaire de ses allées.

Le parc se compose aussi d'aires de jeux pour enfants sur le thème de Bilbo, manèges et théâtre de Guignol. Il comporte également un espace de présentation d'animaux, une roseraie, un espace de restauration, un mini-golf, des aires de jeux pour adultes, une aire de jeux pour enfants, un théâtre de marionnettes et un grand jet-d'eau.

Implanté au cœur de la ville, il en occupe 1,45 % de l'espace avec une superficie de 21,7 hectares (sur 1 501). Il est membre du CPJF (Comité des parcs et jardins de France)

Les spécialités locales de Nancy :

Notez que Nancy est le moteur de la fabrication des macarons, de la bergamote, de la Perle, de la Pâte de fruits, du Baba du roi, le Chardon et la Florentine.

Les Macarons de Nancy : Le véritable Macaron de Nancy doit sa renommée au secret de fabrication de deux Sœurs Converses de la communauté des Dames du Saint Sacrement de Nancy. C'est cette authentique recette qui ne cesse, depuis quatre siècles, d'être l'objet de recherche par des pâtisseries, cuisiniers et confiseurs de Nancy, mais qui reste inégalée encore aujourd'hui.



Le Chardon : c'est un chocolat qui contient un cœur d'alcool mirabelle, kirch ou liqueur de framboise.



Les Bergamotes : La bergamote est apparue accidentellement sous forme d'hybride, dans les champs d'agrumes d'Italie du Sud, entre les XIV et XV siècles. Cet agrume se reproduit par greffage d'un citronnier sur un oranger sauvage. On recueille son essence après avoir pressuré plusieurs fois l'écorce. En mélangeant cette essence naturelle à un sucre cuit, nous fabriquons alors la Bergamote, dans notre magasin et atelier de Nancy, devenant alors ce bonbon raffiné et d'une belle teinte ambrée, au goût inimitable. René d'Anjou et René II, bien avant 1750, tous deux Ducs de Lorraine et Rois de Sicile, introduisirent l'essence de bergamote à Nancy.

A partir de 1750 : la bergamote est exclusivement réservée à la Royauté. Gilliers, chef de cuisine du Roi Stanislas, confectionne du sucre d'orge à la bergamote, qui devient rapidement le bonbon favori du Roi. 1857 : la bergamote devient une spécialité Nancéienne "grand public" grâce aux confiseurs Godefroy Lillig qui va lui donner sa forme carrée définitive ; par ailleurs, il a eu l'idée d'ajouter l'essence de Bergamote d'un ami parfumeur à un sucre cuit.

La Perle de Lorraine : Spécialité Maison, la Perle de Lorraine est une marque déposée, entièrement fabriquée dans notre laboratoire. La Perle de Lorraine est une pâte de fruits avec un cœur d'eau de vie de Mirabelle. Après fabrication du noyau alcoolisé, la pâte de fruits est coulée sur le noyau pour former la Perle.



Le Baba du Roi : Le roi de Pologne Stanislas, qui régna sur la Lorraine de 1737 à 1766, est le parrain de ce délectable dessert. Lors de son exil en alsace, il découvrit le Kougelhopf. L'âge venant, celui-ci trouva la pâte un rien "étouffe-chrétien". Le royal gourmand commanda alors à Gillers, son pâtissier, d'agrémenter à sa façon la délicieuse pâtisserie alsacienne. L'homme de l'art arrosa le gâteau de vin de Tokay que Stanislas se faisait envoyer de Hongrie. Quand ce nectar vint à manquer, Gillers le remplaça par un sirop à base de rhum et on l'appela "baba".

La Florentine : Spécialité maison, la Florentine des Sœurs est une marque déposée. Après avoir préalablement préparé le praliné puis la pâte, cette dernière est ensuite détaillée (confection du chocolat praliné de forme ovale). Le chocolat est ensuite trempé à la main dans un sucre glace, puis est laissé en repos jusqu'à séchage complet.



VANDOEUVRE LES NANCY:

Vandœuvre-lès-Nancy est la deuxième commune la plus peuplée de la Communauté urbaine du Grand Nancy et du département français de Meurthe-et-Moselle. Petit village jusqu'au XIXe siècle, Vandœuvre connaît après la Seconde Guerre mondiale une très forte croissance de sa population due à la périurbanisation. La ville abrite aujourd'hui nombre d'infrastructures de l'agglomération nancéienne (Campus Vélodrome de Nancy 1, CHU de Nancy, technopôle de Nancy-Brabois, parc des expositions de Nancy).

L'originalité du parc de loisirs est d'avoir été volontairement créée au centre-ville, à l'emplacement initialement prévu pour une ZAC de 2 000 logements HLM.

Seize hectares pour le seul plaisir de marcher à même la terre, dans une herbe qui n'est pas partout interdite, pour le plaisir d'une promenade sous les branches des grands arbres, au milieu de milliers de plantes vivaces et de fleurs saisonnières. Même la rivière que l'on croirait artificielle ne l'est pas. C'est le ruisseau « le Brichambeau ». Il prend sa source au pied de la MJC Lorraine, autrefois Clos Sainte-Camille, et se perdait jadis dans les marécages du « Haut de Quemine ».

« Le Brichambeau » recèle carpes, tanches, perches, truites, alevins et tortues d'eau ; il est également la providence d'une colonie de canards. Le long de ses berges pâturent oies, signes, paon, faisans dorés, pintades, poules et coqs nains.

Douze entrées donnent accès à cette promenade si typiquement Vandopérienne qu'elle entre dans le quotidien d'une population se déplaçant à pied au centre-ville. Il suffit d'y passer pour se rendre compte du va-et-vient des ménagères, des écoliers, d'une jeunesse sans cesse en quête d'espace et de liberté. Le tracé des chemins répond à une logique de plantation et de destination des sols. Avec ses promenades et ses bancs, ses abris, ses jeux, sa rivière, sa piste de skate-board le parc porte bien son nom.

Il est situé juste à côté du Parc des Sports de Vandoeuvre.



Possibilité d'une visite de la chocolaterie Alain BATT le vendredi après-midi pour les personnes souhaitant au prix de 5€ par personnes et d'une durée de 1h30.

Le Comité d'organisation Local

Président du COL

MILLET Jocelyn

(Président Comité Départemental 54 Sport Adapté)

FONCTION	CONTACT
Vice-Président	FLORENTIN Jean-Marc
Directrice opérationnelle	SCHILTZ Mathilde
Trésorier	BESSOT Stéphane
Secrétaire général	TAZIR Sandra
Commission Sportive	BELPALME Sébastien
Commission arbitrage	THIEBAUT Pascal
Commission Logistique	LELASSEUX John PEPEK Jean-Daniel
Commission Médicale	VIDAL Gilles
Commission Restauration	LOUIS Isabelle
Commission Hébergement	BELPALME Sébastien MILLET Jocelyn
Commission Accueil et bénévoles	ROBILLARD Françoise
Commission Communication	SCHILTZ Mathilde
Commission Partenariats	BELPALME Sébastien
Commission Administration	BELPALME Sébastien
Commission Développement Durable	LOUIS Isabelle

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National Handball FFSA	Auréliе CHARASSE
Directeur Technique Fédéral du championnat	Auréliе CHARASSE
Responsable Championnat Commission Handball FFSA	Emilie VAIRON



COL Championnat de France de Handball FFSA 2016

SCHILTZ Mathilde - Directrice Opérationnelle

HBC Nancy SLUC

9 rue du Moulin 54280 SORNEVILLE

06.69.47.45.64 / mathilde.schiltz@hbcnancysluc.com

Le Programme prévisionnel

Vendredi 9 Décembre 2016

14h00 - 18h00	Accueil des délégations Parc des Sports de Vandoeuvre
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture à l'hôtel de ville de Nancy
19h30 - 20h00	Réunion des entraîneurs et dirigeants
20h00 - 22h00	Repas Salle des fêtes de Vandoeuvre

Samedi 10 Décembre 2016

9h00 - 12h00	Matches de poules sur les 3 sites de compétition
11h30 - 14h00	Repas en fonction de matches Salle des fêtes de Vandoeuvre
14h00 - 18h00	Matches de poules sur les 3 sites de compétition
20h00 - 23h00	Repas de gala Salle des fêtes de Vandoeuvre Soirée à thème : touche de couleur (bleu / rouge / jaune)

Dimanche 11 Décembre 2016

9h00 - 12h00	Phases finales Parc des Sports de Vandoeuvre Les Nancy
12h00 - 13h00	Remise des récompenses
13h00	Fin du championnat Distribution paniers pique-nique

*Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié, en fonction des engagements d'équipes.
Les horaires des repas seront communiqués dès vendredi soir.*

Informations générales



Les dossiers devront impérativement être retournés avant :
le vendredi 4 Novembre 2016.

Accueil des délégations

L'accueil se fera :

Le vendredi 9 décembre 2016 de 14h00 à 18h00
Parc des sports de Vandoeuvre
Rue de Gembloux, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

Sans présentation des licences compétitives, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence, aucune réclamation ne sera autorisée, l'accès à la zone de pratique se verra refusé.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication du Handball en compétition.

Restauration

-La rotation des repas se fera en fonction des matchs et sera communiquée dès le vendredi soir.
Tous les repas auront lieu au :

Salle des fêtes de Vandoeuvre
7 Rue de Parme, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Le repas du dimanche midi sera distribué sur site sous forme de pique-nique.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Le COL propose des hébergements collectifs. Dans ce cas le petit déjeuner n'est pas compris, et aucun petit déjeuner ne sera proposé sur les sites de compétition.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

L'organisation n'assurera aucun transport. Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au Championnat de France de Handball Sport Adapté seront appliquées. Le règlement de Handball FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives – documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, un jury souverain sera présent sur la compétition. En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au Directeur Sportif Fédéral FFSA qui réunira le jury.

Modalités d'inscription

Le Championnat de France Handball Sport Adapté relève du règlement Handball FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Handball FFSA, les sportifs ayant **une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016-2017.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Pour la participation au Championnat de France Handball Sport Adapté, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat régional de la FFSA ;**
Les résultats officiels du championnat interrégional auquel les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation est à remplir et à envoyer au DSF de la discipline ([voir page 22 du dossier](#))

Le responsable Championnat de la Commission Handball FFSA - Emilie VAIRON e.vairon@sfr.fr - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la Commission Handball FFSA directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 4 novembre 2016.** Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 4 novembre 2016 (sauf sur présentation d'un certificat médical).
Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par la Commission Sportive Nationale Handball Sport Adapté - est programmée le :

**Vendredi 4 décembre 2016 à 19h30 à la Salle des fêtes de Vandœuvre
7 Rue de Parme, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération.

Rappel du règlement

Le championnat de France Sport Adapté Handball se déroule en plusieurs étapes :

- ❖ 4 interrégionaux (Sud-est, Sud-ouest, Nord-est, Nord-Ouest) ;
- ❖ Compétition finale rassemblant les participants de chaque inter régional.

Si une zone n'est pas pourvue d'organisateur d'interrégional, les équipes peuvent se qualifier sur un interrégional n'étant pas de leur secteur.

Procédures de qualification aux interrégionaux :

- ❖ Obligation d'avoir participé à un Championnat Départemental et/ou Régional.
- ❖ Pour les régions dépourvues de championnat : participer à deux matches de référence dans la région et/ou avoir la validation par le référent de zone et de sa ligue et de son comité départemental sport adapté.

Les Comités départementaux et régionaux avalisent la division d'engagement sur le bulletin d'inscription, en fonction de la division où l'équipe évolue en championnat local.

Titres délivrés sont en :

- ❖ Champion de France Sport Adapté D1
- ❖ Champion de France Sport Adapté D2
- ❖ Champion de France Sport Adapté D3

Composition des équipes

Les équipes se composent d'un maximum de 14 joueurs, d'un entraîneur, d'un Co- entraîneur, et de 2 personnes du staff médical, **tous doivent être licenciés FFSA.**

Sur la feuille de match peuvent être inscrit quatre officiels (A, B, C, D) et donc peuvent prendre place sur le banc.

Seules les personnes inscrites sur cette feuille de marque et licenciées FFSA prennent place sur le banc d'équipe.

Catégories

Les équipes sont divisées en deux catégories :

- ❖ Equipes féminines (F),
- ❖ Equipes masculines ou mixtes (M).

Equipes mixtes sauf en équipe internationale

Quel que soit le nombre de joueuses féminines qui la compose, une équipe est affectée dans la catégorie masculine dès qu'un joueur masculin en est membre : d'où l'appellation "masculins".

Le championnat de France est uniquement ouvert pour la catégorie séniors :

Catégories	2016/2017
Moins de 21 ans	De 2000 à 1996
Séniors	1995 et avant

Catégorie moins de 21 ans :

Une demande de sur-classement est possible pour la catégorie Séniors pour **tous les joueurs de la catégorie moins de 21 ans** ayant une autorisation médicale (**voir page 22 du dossier**).

Le jeune qui demande le sur-classement doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention "sur-classement autorisé pour la compétition en handball ».

Tenues sportives

La tenue sportive est composée de :

- ❖ Un short
- ❖ Un maillot manche courte (tee-shirt) numérotée devant et derrière
- ❖ Un sous vêtement de protection (coquille pour les gardiens)
- ❖ Nombre de tenues : il est recommandé que chaque équipe possède deux jeux de tenues de couleurs différentes (une claire et une foncée). C'est une obligation pour les rencontres interrégionales et nationales.

Classification dans les Divisions

La définition de critères de classification dans un sport collectif est une tâche complexe. Si on observe par exemple la notion de démarquage des joueurs au sein d'une équipe, celle-ci sera toujours fonction de la valeur de l'adversaire. Les joueurs d'une même équipe n'ont pas tous les mêmes potentialités physiques, le même niveau de compréhension, ni la même maîtrise des fondamentaux. De ce fait, ils ne doivent pas obligatoirement tous, réaliser tous les critères d'une même division. Dans ce cas, très fréquent, l'équipe doit évoluer dans la division la plus élevée par rapport aux potentialités des meilleurs éléments.

Pour les rencontres Nationales, la division d'engagement d'une équipe sera avalisée par le comité Départemental et/ou la Ligue. Les Départements et Régions ont la responsabilité de réguler les classifications des équipes qui participent à leurs championnats.

Critères de classification

- ❖ Une équipe débutante peut être évaluée en participant à des temps de jeu test avec des équipes dont la classification est déjà établie dans un championnat local.

	D3	D2	D1
SUR LE PLAN OFFENSIF	<p>Collectivement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ avoir conscience du jeu collectif ; ✓ reconnaître le statut de son équipe ; ✓ comprendre la nécessité de faire des passes aux partenaires. <p>Individuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ avoir la volonté d'être acteur avec le ballon en main. 	<p>Collectivement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir monter la balle en direction de la cible ; ✓ savoir s'organiser pour favoriser un tir de son équipe. <p>Individuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir s'arrêter en un minimum de pas (1 ou 2 pas supplémentaires tolérés) ; ✓ avoir la volonté de faire progresser le ballon vers la cible ; ✓ être acteur en tant que porteur ou non porteur de balle ; ✓ chercher à aller tirer. 	<p>Collectivement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir monter la balle de manière optimale (étagement/écartement) ; ✓ savoir mettre en place une stratégie offensive (reconnaissance et placement aux postes). <p>Individuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir s'arrêter en respectant la règle des 3 pas ; ✓ faire progresser le ballon le plus rapidement vers le but adverse (choix passe ou dribble) ; ✓ savoir passer un adversaire (notion de un contre un assimilée) ; ✓ reconnaître des situations optimales de tir.
SUR LE PLAN DEFENSIF	<p>Collectivement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ avoir conscience du jeu collectif ; ✓ reconnaître le statut de son équipe ; ✓ chercher la récupération de balle sans autre notion de défense. <p>Individuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chercher à se rapprocher du porteur de balle ; ✓ avoir la volonté d'agir sur le porteur de balle. 	<p>Collectivement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir mettre en place un système défensif sur tout terrain. <p>Individuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ être non passif ; ✓ chercher à récupérer le ballon ou à protéger sa cible ; ✓ avoir la volonté d'agir sur le porteur de balle ; ✓ reconnaître rapidement le changement de statut. 	<p>Collectivement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir mettre en place un système défensif sur tout terrain mais aussi sur zone. <p>Individuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chercher à récupérer le ballon et à protéger sa cible ; ✓ gêner efficacement le porteur de balle (placement/bras) ; ✓ être capable d'anticiper le changement de statut.
SUR LE PLAN REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ aucune notion d'arbitrage n'est attendue ; ✓ arbitrage pédagogique (gestuellement et verbalement). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir se placer sur les remises en jeu (touches, jets francs etc.) ; ✓ arbitrage pédagogique (gestuellement et verbalement). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les gestes élémentaires des arbitres ; ✓ Arbitrage « officiel ».



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **4 novembre 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Championnat de France de Handball FFSA 2016
SCHILTZ Mathilde - Directrice Opérationnelle - HBC Nancy SLUC
 9 rue du Moulin 54280 SORNEVILLE
 06.69.47.45.64 / mathilde.schiltz@hbcnancysluc.com

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :			
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :			
Tél. :	Fax :	Mail. :	

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat avec repas (du vendredi soir au dimanche midi)	75€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec repas (du vendredi soir au dimanche midi)	65€		
Formule 3--Sportif Inscription au championnat sans repas (uniquement frais d'inscription)	35€		
Formule 4--Sportif et Encadrant Inscription au championnat sans repas (uniquement frais d'inscription)	25€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL (A1)

Le COL vous propose des hébergements collectifs à prix intéressants Aucune obligation, une liste d'hôtels est également fournie Attention aux différents paramètres dans vos choix : tarifs, distance etc. Les tarifs n'incluent pas le petit déjeuner.

Nombre de sportifs garçons Nombre de sportives filles Nombre d'accompagnateurs garçons Nombre d'accompagnatrices filles	
--	--

DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE	Nb de personnes	Nb de nuits	MONTANT
Hôtel Nancy Sud Vandoeuvre Places limitées / Possible d'être 2 ou 3 par chambre	36€ par chambre			
Petits déjeuner pris à l'hôtel	9,90€ par personne			
TOTAL (A2)				



FICHE ASSOCIATION RECAPITULATIF

A renvoyer au COL avant le 4 novembre 2016

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Championnat de France de Handball FFSA 2016

SCHILTZ Mathilde - Directrice Opérationnelle - HBC Nancy SLUC

9 rue du Moulin 54280 SORNEVILLE

06.69.47.45.64 / mathilde.schiltz@hbcnancysluc.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
------------------	---

DESCRIPTION	MONTANT
Inscription sportifs et encadrants (A1)	
Frais hébergements collectifs (A2)	
<i>Chèque à l'ordre du comité 54 Sport Adapté - CO Local championnat de France</i>	
	TOTAL :

ci-joint un chèque du règlement complet de l'engagement de l'association d'un montant de

.....€, banque, N° de

chèque

Date

Signature

FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE

A renvoyer au COL avant le 4 novembre 2016

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :			Téléphone :
Nom et numéro de licence de l'entraîneur, du co-entraîneur et du staff médical :			
Nom de l'équipe :		Catégorie	
Couleur des maillots : _____ ou _____		<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3	
SEXE	<input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Date et lieu qualification	Taille de Tee-shirt
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Demande de dérogation : remplir la fiche type en page 22. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Handball Sport Adapté.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e) **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) **représentant légal de**, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical)
- Absence de compétition qualificative sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e).....
représentant légal de l'association
 demande dérogation pour que l'équipe
 participe au championnat de France, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours**
- Absence de joueurs pour raison médicale lors de la compétition qualificative**
 (merci de nous fournir le Certificat médical de chaque joueur daté et signé par le médecin)
- Autre motif**.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Championnat de France de Handball FFSA 2016
SCHILTZ Mathilde - Directrice Opérationnelle - HBC Nancy SLUC
9 rue du Moulin 54280 SORNEVILLE
06.69.47.45.64 / mathilde.schiltz@hbcnancysluc.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 4 Novembre 2016 :

La fiche d'inscription « Association »

- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

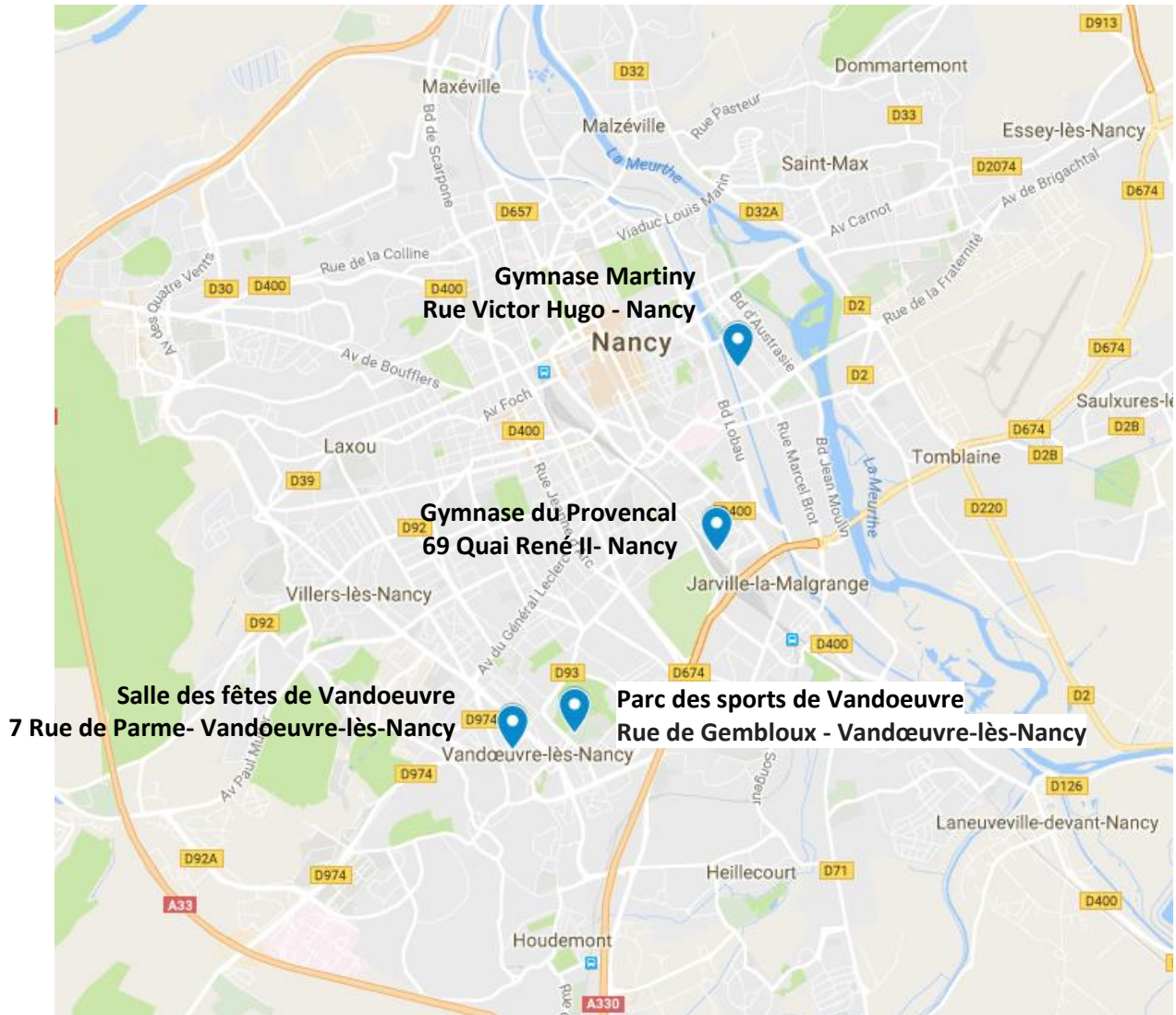
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan des sites



Visite de la Chocolaterie

Alain BATT Chocolatier Une démonstration artisanale et gourmande

C'est à partir d'une sélection rigoureuse du meilleur de la nature que notre équipe de chocolatiers et de confiseurs confectionnent devant vous, quelques délices régionaux : Macarons de Nancy, Bergamotes de Nancy (IGP), Mirabelles en pâte d'amande, Chardons de Lorraine, Truffes à la bergamote, Marquises, et bien d'autres surprises encore ...

Confortablement installé dans notre laboratoire spécialement aménagé, le public découvre les différentes étapes de la fabrication de nos produits. Bientôt les saveurs et arômes envahissent la pièce et l'ambiance se « réchauffe » ... Ainsi débute un véritable dialogue entre les spectateurs et l'équipe de professionnels : échange de questions/réponses, anecdotes, ...

Au fur et à mesure de la démonstration, les visiteurs dégustent avec plaisir les « Douceurs de Lorraine » confectionnées devant eux.

Les « Douceurs de Lorraine », une sélection des meilleures confiseries régionales fabriquées par nos soins

A l'issue de la visite, notre équipe sera à votre disposition pour vous conseiller et vous proposer un large choix de produits à emporter.

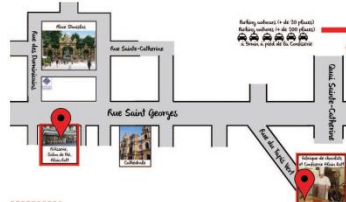
www.alainbatt.com




*Très bientôt !
Bonne visite.*



Pour venir nous rendre visite ...
30 rue du Tapis Vert, 54 000 NANCY
tel. 03 83 35 70 00
fax. 03 83 35 19 74
battchocolats@alainbatt.com



www.alainbatt.com



*Démonstrations
& dégustations*

les Bergamotes de Nancy^(IGP)
& les Macarons de Nancy

Découvrir un savoir-faire
Goûter les recettes de nos régions



Hébergement

NOM	COORDONNEES	DISTANCE LIEUX COMPETITONS	TARIFS
HÔTEL ibis budget	Porte Sud 6 Allée de la genelière 54180 HOUEMONT Tél : 08.92.68.31.25 Mail : h2594@accor.com	Martiny : 11 min / 6,9 Km Provencale : 9 min / 5,3 Km PSVN : 8 min / 3,9 Km	68 € / nuit
HÔTEL ibis styles	8 Allée de la genelière 54180 HOUEMONT Tél : 03.83.56.10.25 Mail : H0408@accor.com	Martiny : 11 min / 6,8 Km Provencale : 9 min / 5,2 Km PSVN : 8 min / 3,8 Km	68 € / nuit
Inter-hôtel arcole	Zac les Egrez 54180 HOUEMONT Tél : 03.83.56.75.75 Mail : ha5403@inter-hotel.com	Martiny : 11 min / 6,9 Km Provencale : 10 min / 5,4 Km PSVN : 9 min / 4,0 Km	63 € / nuit
HÔTEL résidence Arboréa	6 rue de la Haute Malgrange 54180 HEILLECOURT Tél : 03.83.57.27.04 Mail : contact-arborea@residence-apparthotel.com	Martiny : 13 min / 5,1 Km Provencale : 10 min / 3,6 Km PSVN : 7 min / 2,4 Km	66 € / nuit
Brit Hôtel l'éclipse	1 rue de Vandoeuvre 54180 HEILLECOURT Tél : 01.57.32.46.88	Martiny : 14 min / 5,3 Km Provencale : 11 min / 3,7 Km PSVN : 8 min / 2,5 Km	78 € / nuit
HÔTEL F1	ZAC Houdemont-Heillecourt 54180 HEILLECOURT Tél : 08.91.70.53.34 Mail : H2243@accor.com	Martiny : 11 min / 6,8 Km Provencale : 10 min / 5,3 Km PSVN : 8 min / 3,9 Km	36 € / nuit
HÔTEL Bonzaï	235 rue Bertholet 54170 LUDRES Tél : 03.83.25.21.21 Mail : hotelnancy2009@orange.fr	Martiny : 14 min / 9,3 Km Provencale : 13 min / 7,9 Km PSVN : 11 min / 6,5 Km	33 € / nuit
HÔTEL 1 ^{ère} classe	Nancy sud-Ludres impasse Bertholet 54170 LUDRES Tél : 01.57.32.37.86	Martiny : 14 min / 9,5 Km Provencale : 13 min / 8,0 Km PSVN : 11 min / 6,6 Km	45 € / nuit
HÔTEL Appart « la maison des chercheurs »	167 avenue du Général Leclerc 54500 NANCY	Martiny : 13 min / 3,1 Km Provencale : 10 min / 3,4 Km	

	Tél : 03.83.33.88.40	PSVN : 6 min / 1,7 Km	
Néméa Appart 'HÔTEL	13 rue Albert Lebrun 54000 Nancy Tél : 03.83.33.88.40	Martiny : 14 min / 1,2 Km Provencale : 5 min / 1,3 Km PSVN : 12 min / 3,2 Km	50 € / nuit
HÔTEL Ibis Nancy Brabois	Allée de Bourgogne 54500 Vandœuvre-lès-Nancy Tél : 03.83.44.55.77	Martiny : 17 min / 12,5 Km Provencale : 16 min / 11 Km PSVN : 10 min / 4,0 Km	
LOGIS Cottage Hôtel	4 avenue de la Bourgogne 54500 Vandœuvre-lès-Nancy Tél : 01.57.32.46.82	Martiny : 16 min / 12,4 Km Provencale : 15 min / 11 Km PSVN : 10 min / 4,0 Km	60 € / nuit



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires institutionnels



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Partenaire principal



malakoff médéric

Fournisseurs officiels



Partenaires locaux



l'épicerie
du goût